



REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2025

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉFÉCTION DES CLÔTURES AUTOUR DU STADE ALAIN BOGHOSSIAN

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf Décembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne – M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGREINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – M. DALCANT Jacques – Mme BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – M. BERTRAND Philippe – M. DELAHAYE Guy – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme PIOZIN Patricia.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Mme PIERRAT Brigitte a donné procuration à M. BENOÎT Gérard
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
M. DI GIOVANNI Alexandre a donné procuration à M. JULLIEN Bernard
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à M. CARMONA Alain

ABSENTS EXCUSES :

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy – Mme ORSINI Chantal – M. RICHELME Jean-Marc – Mme GIACHINO Lisa.



MME BARDIÈS FREDERIQUE A ETE DESIGNEE SECRETAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 9 Décembre 2025
Délibération N° DM_20251209N098

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉFECTION DES CLÔTURES AUTOUR DU STADE ALAIN BOGHOSSIAN

Bernard JULLIEN rappelle que la Commune est très engagée dans la valorisation de l'activité sportive, elle mène diverses actions dans ce sens en partenariat avec les associations locales. Nous sommes riches d'équipements sportifs à maintenir et à sécuriser.

Aussi, la clôture du stade Alain BOGHOSSIAN en place depuis plusieurs dizaines d'années présente aujourd'hui des signes de faiblesse qui nécessitent une rapide intervention de réfection. Il est urgent d'intervenir pour la sécurisation de l'installation sur la zone "autour du stade" et la zone "entrée vestiaire".

L'installation est utilisée par le club de l'Union Sportive de Moyenne Durance. Elle est également mise à disposition du District des Alpes et de la Ligue de la Méditerranée ainsi que des écoles communales et autres partenaires par convention tel que le Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) "La Durance".

Les objectifs de cette intervention sont de :

- ❖ Garantir la sécurité dans le stade,
- ❖ Garantir l'accès au stade et aux vestiaires de manière sûre,
- ❖ Protéger et sauvegarder en bon état d'utilisation le terrain et ses équipements,
- ❖ Réduire les risques et limiter les dégradations.

Il vous est donc proposé de solliciter des financements auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) et de la Fédération Française de Football (FFF) au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) qui intervient sur la Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral.

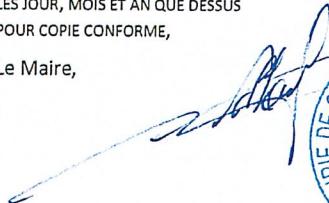
Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
PRESTATION DE SERVICES Réfection de clôtures - Dépose du grillage défectueux - Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides	49.588,75 €.	Fédération Française de Football (FAFA)	5.000,00 €.
		Département (CDST)	24.000,00 €.
		Autofinancement (20%)	20.588,75 €.
Total	49.588,75 €.	Total	49.588,75 €.

À l'issue de l'exposé, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

OUI CET EXPOSE,, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) et de la Fédération Française de Football (FFF) au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA)selon le plan de financement ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

17 DEC. 2025		
PUBLIEE LE :		CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,
T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/>		Le Maire,  René VILLARD
NOMENCLATURE N° : 7-5		 Mairie de CHATEAU ARNOUX-SAINTE-AUBAN A.H.P.